

Séance du Grand Conseil

Mardi 17 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président communique la démission de M. le député J.-Y. Pidoux de la commission interparlementaire de contrôle As-So par manque de disponibilité. Il lit aussi la lettre de démission de Mme la députée C. Chevalley de la Commission thématique des affaires extérieures. En outre, le point 7 de l'ordre du jour est retiré de la séance du matin en raison de l'absence excusée de Mme la députée S. Podio, pour cause de maladie. Il sera repris l'après-midi pour le cas où les travaux du Grand Conseil s'arrêteraient avant le point 7 d'ici midi.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Jean-Marc Sordet et consort; Jean-Michel Favez et consort; Jean-Michel Favez et consort. Postulat: Martial de Montmollin et consorts.</p>			
OA	3.	<p>(149) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 18'600'000.- pour financer le réaménagement de la route RC 422-B-P entre Cronay et la rivière de la Menthue, sur le territoire de la commune de Cronay(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 78 oui, 2 non et 2 abstentions (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): les articles 1 et 2 sont acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 83 oui, soit à l'unanimité.</p>	DIRH.	Modoux P.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 17 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	4.	<p>(152) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 57'640'000.- pour financer la construction du Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois (CEOL) à Renens(2ème débat)</p> <p>(2ème débat): les articles 1 et 2 sont acceptés sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, le projet de décret est adopté par 112 oui, soit à l'unanimité.</p>	DFJC.	Buffat M. (Majorité), Christen J. (Minorité)	
OA+M	5.	<p>(108) Exposé des motifs et Projet de loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF) et Réponse du Conseil d'Etat aux interpellations Hélène Grand et consorts sur la manière restrictive de l'Office cantonal des bourses dans l'application de la loi et son règlement (00_INT_212) et Jean-Yves Pidoux demandant au Conseil d'Etat de faire appliquer la loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (03_INT_083) (Suite des débats)(1er débat)</p> <p>(suite des débats; 1er débat): art. 18: sous-amdt M. Buffat (oui) est opposé à l'amdt com (non) à l'al. 2: ce dernier est préféré par 72 non, 37 oui et 6 abstentions. L'amdt com est ensuite accepté pour lui-même à la majorité, moins un avis contraire et cinq abstentions. Art. 18 amendé accepté. Art. 19 à 23 acceptés. Art. 24: amdt com à l'al. 1 accepté à l'unanimité. Art. 24 amendé accepté. Art. 25: amdt com à l'al. 1 accepté à l'unanimité. Art. 25 amendé accepté. Art. 26: amdt com à l'al. 1 accepté à l'unanimité. Amdts com à l'al. 2 acceptés à l'unanimité. Amdt Bendahan à l'al. 2 accepté à l'unanimité. Amdts com à l'al. 3 acceptés à l'unanimité. Amdt Bendahan à l'al. 3 (ajouter lit. d nouvelle) refusé par 67 non, 54 oui et 4 abstentions. Art. 26 amendé accepté. Art. 27: amdt com à l'al. 1 accepté à l'unanimité. Art. 27 amendé accepté. Art. 28: amdts com acceptés à l'unanimité. Amdts Dolivo refusés par 62 non, 49 oui et 8 abstentions. Amdts Bendahan aux al. 1 et 2 refusés par 61 non, 52 oui et 5 abstentions. Art. 28 amendé accepté. Art. 29: amdts com à l'al. 3 acceptés à l'unanimité. Art. 29 amendé accepté. Art. 30 à 47 acceptés. Art. 48: amdt Baehler Bech à l'al. 1 refusé par 59 non, 51 oui et 1 abstention. Amdt com à l'al. 1 lit. b accepté à l'unanimité. Art. 48 amendé accepté. Art. 49 à 51 acceptés. Fin du 1er débat.</p>	DFJC.	Mojon G.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 17 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	6.	(13_INT_198) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation de Claude-Alain Voiblet - Gymnase cantonal de la Cité - Journée politique ou propagande d'Etat !	DFJC.		
TRAITE	7.	(14_INT_210) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sylvie Podio et consort - Qu'est ce que la médiation entre l'école et les familles pour le Conseil d'Etat ?	DFJC.		
OA	8.	(114) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Grégory Devaud et consorts - Le suicide des jeunes, quelle prévention dans notre canton ? Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).	DFJC.	Christen J.	
TRAITE	9.	(14_INT_204) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni et consorts - Est-ce que le Service de la Protection de la Jeunesse se préoccupe vraiment du bien-être des enfants ? Détermination Véronique Hurni à la suite de la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation est acceptée par 47 oui, 40 non et 19 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 55 oui, 53 non et 15 abstentions. Consistant en un vœu, la détermination est renvoyée au Conseil d'Etat, qui a trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.	DFJC.		
RENV-CE	10.	(14_INT_260) Interpellation Jean-Marc Chollet - A qui profitera la vente du courant électrique produit par des panneaux photovoltaïques posés ou à poser sur des bâtiments de l'Etat de Vaud ? (Développement)			
RENV-CE	11.	(14_INT_262) Interpellation Catherine Labouchère et consorts - Violation de la propriété par des occupants illicites ("squatters"), cela suffit ! (Développement)			
RENV-CE	12.	(14_INT_263) Interpellation Denis Rubattel - Nominations dans les Conseils d'administration : les compétences priment-elles véritablement ? (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 17 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	13.	(14_POS_074) Postulat Claude-Alain Voiblet et consorts - Bureaux de dépouillement ou agences de communication, il faut choisir ! (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
OA	14.	(122) Exposé des motifs et projets de décrets - sur la dissolution de la fraction de commune du Village des Planches - sur la dissolution de la fraction de commune du Village de Sâles, Chêne et Crin (1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur les deux projets de décret est acceptée à l'unanimité. Village des Planches: art. 1 à 4 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Village de Sâles, Chêne et Crin: art. 1 à 4 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 94 oui, 2 non et 6 abstentions (majorité des trois quarts requise). (2ème débat): Village des Planches: art. 1 à 4 acceptés à l'unanimité. Fin du 2ème débat. Village de Sâles, Chêne et Crin: art. 1 à 4 acceptés à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En votation finale, les deux projets de décret sont adoptés à l'unanimité.	DIS.	Grandjean P.	
TRAITE	15.	(13_INT_128) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Vuillemin - Le bracelet électronique : pourquoi cette dérive?	DIS.		
TRAITE	16.	(13_INT_134) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christa Calpini - La prison du Bois-Mermet, point de rencontre des Pink Panthers ?	DIS.		
TRAITE	17.	(13_INT_145) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis Rubattel - Conduite du SPEN : état des lieux ?	DIS.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 17 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-C	18.	(13_INT_150) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis Rubattel - Encore d'inquiétantes contradictions (SPEN) ! Après avoir débuté le débat sur les objets 18 à 27 (politique pénitentiaire), une motion d'ordre Jean-Marie Surer demandant de reporter le débat sur les points précités est acceptée par 71 oui, 49 non et 7 abstentions.	DIS.		24/06/2014
RENV-C	19.	(13_INT_151) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc-Olivier Buffat - Evasions à répétition de détenus dangereux : quelles analyses et quelles conclusions en tire le Département de l'intérieur?	DIS.		24/06/2014
RENV-C	20.	(13_INT_152) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michaël Buffat - Quelles informations suivent le prisonnier ?	DIS.		24/06/2014
RENV-C	21.	(13_INT_156) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Marie Surer et consorts - Le SPEN : adieu la politique sanction, bonjour la politique d'intégration	DIS.		24/06/2014
RENV-C	22.	(13_INT_165) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz - Criminels étrangers double nationaux condamnés à l'étranger et purgeant leur peine en Suisse. Y en a-t-il dans le canton de Vaud ?	DIS.		24/06/2014
RENV-C	23.	(13_INT_168) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis Rubattel - Prisons vaudoises : chaque jour sa peine, chaque jour sa surprise !	DIS.		24/06/2014
RENV-C	24.	(13_INT_173) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc-Olivier Buffat - Délinquants relâchés faute de place dans les prisons - usque tandem ?	DIS.		24/06/2014
RENV-C	25.	(13_INT_178) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz - Eradiquons la drogue des prisons vaudoises !	DIS.		24/06/2014
RENV-C	26.	(13_INT_199) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation José Durussel - La sécurité des agents de détention vaudois est-elle bien assurée ?	DIS.		24/06/2014
RENV-C	27.	(14_INT_229) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis Rubattel - Activités des détenus aux EPO et en sorties accompagnées	DIS.		24/06/2014

Séance du Grand Conseil

Mardi 17 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	28.	(14_RES_016) Résolution Christine Chevalley et consorts - Création d'un registre national des détenus, en particulier ceux jugés dangereux Soutenue par au moins vingt députés, la résolution Christine Chevalley, formulant un vœu à l'intention du Conseil d'Etat, est mise en discussion. Au vote, elle est acceptée par 108 oui, soit à l'unanimité.			
RENV-CE	29.	(13_MOT_031) Motion Claude-Alain Voiblet et consorts - Uniformisons la pratique romande en matière d'exécution des peines Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à la majorité, avec plusieurs avis contraires et de nombreuses abstentions (prise en considération partielle de la motion transformée en postulat et renvoi de ce dernier au Conseil d'Etat).	DIS	Mattenberger N.	
RENV-SD	30.	(13_POS_037) Postulat Marc-Olivier Buffat et consorts - Modification de l'art. 131 al. 3 de la Constitution vaudoise - Appartenance politique des Juges cantonaux en question	DIS	Mattenberger N. (Majorité), Buffat M.O. (Minorité)	24/06/2014
RENV-T	31.	(13_POS_052) Postulat Jean-Michel Dolivo et consorts - Rendre plus sûr le traitement de la validation des initiatives populaires	DIS	Melly S.	24/06/2014
RENV-T	32.	(14_MOT_051) Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts concernant la dynamisation de la construction de logements - il n'y a pas que l'initiative de l'ASLOCA ou le contre-projet du Conseil d'Etat qui peuvent faire avancer les choses (Développement et demande de prise en considération immédiate)			24/06/2014
RENV-T	33.	(135) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit de CHF 2'861'800.- destiné à allouer des subventions aux communes vaudoises dans le cadre de l'élaboration des cartes d'exposition aux dangers naturels et à mettre à leur disposition les données nécessaires à l'accomplissement de leurs missions en matière de protection de la population et des biens(1er débat)	DTE.	Wüthrich A.	24/06/2014

Séance du Grand Conseil

Mardi 17 juin 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	34.	(139) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Michel Renaud et consorts demandant l'introduction dans la LATC ou le RLATC d'une disposition privilégiant l'utilisation de l'énergie solaire en autorisant une orientation du faite des immeubles permettant un rendement optimal des capteurs solaires(06_MOT_127) et Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michel Renaud concernant le Service du développement territorial, respect des décisions du Grand Conseil (07_INT_032) (1er débat)	DTE.	Courdesse R.	24/06/2014
RENV-T	35.	(13_POS_039) Postulat Marc-Olivier Buffat et consorts pour des procédures accélérées en matière de constructions d'importance minime	DTE	Randin P.	24/06/2014
RENV-T	36.	(13_MOT_033) Motion Jean-Marc Genton et consorts - Revoir le dimensionnement de la zone de l'habitat traditionnellement dispersé mesure C23 du plan directeur cantonal	DTE, DINT	Nicolet J. (Majorité), Bally A. (Minorité)	24/06/2014
RENV-T	37.	(13_INT_122) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Alain Favrod et consorts - L'avenir des Carrières d'Arvel est-il en mains du Conseil d'Etat ?	DTE.		24/06/2014
RENV-T	38.	(13_INT_197) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre Guignard - Manger halal sans le savoir ?	DTE.		24/06/2014

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :